



Candidature de Kishore Singh

Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation

Présentée par le gouvernement indien et aussi, conjointement, par le juge Yusuf et le juge Trindade de la *Cour internationale de justice*;
la *Plateforme d'ONG sur le droit à l'éducation* a aussi proposé sa nomination.

Kishore Singh a de hautes qualifications universitaires : il est titulaire d'un doctorat en droit international (1977) de l'Université de Paris I – Panthéon - Sorbonne et fait preuve d'une excellente maîtrise du français et de l'anglais ; il a aussi de bonnes notions d'espagnol. M. Singh a une connaissance et une compréhension approfondies des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ainsi que des normes et principes applicables dans ce domaine. Il a une longue expérience professionnelle dans le domaine du droit à l'éducation, qu'il a acquise au cours de ses activités, déployées à l'UNESCO (jusqu'en 2009) dans le cadre du mandat institutionnel de l'UNESCO et de sa collaboration avec le système des Nations Unies.

Il a développé le droit à l'éducation dans ses diverses dimensions et oeuvré à une meilleure compréhension de ce droit en tant que droit internationalement reconnu. Il a une riche expérience au niveau national de la mise en œuvre concrète du cadre normatif international. L'assistance technique qu'il a apportée avec beaucoup de compétence à plusieurs pays en faveur du développement et de la modernisation de la législation nationale a renforcé les fondements du droit à l'éducation dans les systèmes juridiques nationaux et ce travail a été apprécié par les Etats membres. Son expertise englobe également les bases constitutionnelles et législatives du droit à l'éducation et leur analyse comparative au niveau national eu égard aux normes et principes (comme par exemple le principe d'égalité des chances dans le domaine de l'éducation), tels que reflétés dans le cadre juridique pour ce qui a trait au droit à l'éducation.

Ayant exercé les fonctions de Coordinateur du suivi des conventions et recommandations de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation et celles de Secrétaire du Groupe conjoint d'experts UNESCO (CR) / ECOSOC (CESCR) sur le suivi du droit à l'éducation, Kishore Singh est hautement compétent en ce qui concerne les questions relatives à l'application du droit à l'éducation de même que l'optimisation de leur mise en œuvre. Il a collaboré, à travers de nombreuses activités portant sur le droit à l'éducation, tant avec le Bureau du Haut commissaire aux droits de l'homme et avec les organes de traités des droits de l'homme des Nations Unies que, plus particulièrement, avec le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR). Il a aussi représenté l'UNESCO lors des sessions de la Commission des droits de l'homme, et il est très bien informé sur le système des procédures spéciales et sur le mécanisme de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme.

De surcroît, il a des connaissances approfondies des diverses questions clés dans le domaine du droit à l'éducation, telles que: le respect de l'obligation fondamentale de dispenser une éducation primaire obligatoire et gratuite pour tous; l'accès universel à l'éducation de base au regard des enjeux de l'Education pour tous (EPT); les questions juridiques et politiques pour répondre aux impératifs d'une éducation de qualité; les défis permanents à relever en vue de surmonter les inégalités dans l'éducation, en droit et en fait, et éliminer les disparités existantes; les dimensions inclusives du droit à l'éducation, en intensifiant l'action normative pour sa mise en oeuvre; l'application et la justiciabilité du droit à l'éducation; le développement du cadre juridique et politique destiné à mobiliser les ressources pour, et l'investissement dans, l'éducation, etc. Il a, en outre, coopéré avec la communauté intellectuelle, les organisations professionnelles, les organisations non - gouvernementales et les institutions de recherche. Il a ainsi su susciter des débats publics sur les questions revêtant une importance capitale dans le domaine du droit à l'éducation et lancer des actions dans le cadre d'un partenariat élargi, afin de mieux identifier les moyens permettant de surmonter les obstacles à une pleine réalisation du droit à l'éducation. Les nombreuses publications et les documents qu'il a préparés, et dont mention est faite dans son CV, témoignent de sa contribution dans le domaine du droit à l'éducation auquel il a consacré sa vie professionnelle.

Kishore Singh, qui est une autorité internationalement reconnue en matière de droit à l'éducation, et qui a contribué de façon substantielle au développement de ce droit, à sa meilleure compréhension au niveau national et international et à son application, serait donc la personne la mieux à même de remplir le mandat de *Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation*. Ses vastes connaissances, sa longue expérience et son expertise en matière de droit à l'éducation seront un atout dans l'exercice de ce mandat thématique et font de lui un candidat hautement qualifié et compétent pour l'exercer avec efficacité. Si M. Singh est nommé à ce poste, il s'y consacrera à plein temps, avec un engagement, et un dévouement total, et en toute indépendance, et s'acquittera en toute conscience des responsabilités qu'il sera appelé à assumer. Non seulement il apportera ses vastes connaissances, son expertise, son expérience et ses compétences à l'exercice de ce mandat, mais encore son enthousiasme dans l'accomplissement de cette mission ne pourra-t-il que contribuer à faire avancer le droit à l'éducation dans le cadre des travaux du Conseil des droits de l'homme et du mandat institutionnel des Nations Unies.